

Panorama de Saint-Barthélemy

CARACTÉRISTIQUES STRUCTURELLES

Superficie	21 km ² (25km ² avec ses îlets)
Situation géographique	Arc Antillais - Paris à 6 500 km, New-York à 2 500 km, Guadeloupe à 230 km
Langues parlées	Français, Anglais, Créole
Monnaie	Euro
Statut	Collectivité d'outre-mer (COM)
Représentation nationale	1 député, 1 sénateur, 1 représentant au Conseil économique et social
Représentation de l'Etat	Préfet délégué de Saint-Barthélemy et Saint-Martin

Repères historiques

L'île de Saint-Barthélemy est située au nord-ouest de la Guadeloupe, à la charnière des Grandes et des Petites Antilles et à proximité des îles Vierges américaines. Découverte par Christophe Colomb en 1493, occupée par les Français à partir de 1648. Elle fut longtemps un repaire protégé pour les indiens Caraïbes puis les corsaires jusqu'à sa cession par Louis XVI au roi de Suède contre des droits d'entrepôts à Göteborg. Le principal bourg de l'île fut alors rebaptisé Gustavia, du nom du roi de Suède Gustave III. Par le traité du 10 août 1877, ratifié par une loi du 2 mars 1878, la France reprit possession de Saint-Barthélemy qui fut alors rattachée à la Guadeloupe dont elle devint une commune en 1946. En 1957, le milliardaire américain David Rockefeller y acquit une propriété : la notoriété de l'île grandit alors rapidement et entraîne sa transformation en une destination touristique haut de gamme.

Le rattachement administratif de Saint-Barthélemy comme commune du département de la Guadeloupe a pris fin en 2007. Le processus d'évolution statutaire engagé depuis une dizaine d'années par les îles de Saint-Martin et Saint-Barthélemy s'est en effet concrétisé par l'adoption, le 21 février 2007, d'un nouveau statut de collectivité d'outre-mer suite à la consultation électorale du 7 décembre 2003, approuvé par référendum à 95,5 % à Saint-Barthélemy.

De la commune à la collectivité d'outre-mer

Le 15 juillet 2007, la nouvelle COM de Saint-Barthélemy a été officiellement érigée par la mise en place de son conseil territorial, composé de 19 membres élus pour 5 ans.

Régie par la loi organique du 21 février 2007, Saint-Barthélemy exerce l'ensemble des compétences dévolues aux communes, au département et à la région, ainsi que celles que l'Etat lui a transférées. La nouvelle collectivité est désormais compétente en matière de fiscalité, de transports routiers, de voirie, de tourisme, d'urbanisme, de logement, d'environnement et en matière de création et d'organisation des services des établissements publics de la collectivité. La collectivité pourra également adapter les lois et règlements en matière de domanialité publique et d'enseignement. L'Etat reste cependant compétent en matière de droit pénal, de droit commercial et de droit monétaire, bancaire et financier. Un préfet délégué représentant l'Etat et le gouvernement au sein des COM des îles de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy a donc été désigné. La nouvelle préfecture est installée à Marigot (Saint-Martin) avec une annexe à Gustavia (Saint-Barthélemy).

Un nouveau statut européen à compter du 1^{er} janvier 2012

Au niveau communautaire, le passage de Saint-Barthélemy du statut de RUP (Région Ultra-Périphérique) à celui de PTOM (Pays et Territoire d'Outre-Mer) à compter du 1er janvier 2012 a été validé le 29 octobre par un vote unanime du Conseil européen. Outre l'affranchissement des normes européennes, le statut de PTOM va permettre à la collectivité de bénéficier de la compétence douanière.

L'Euro demeure la monnaie de Saint-Barthélemy. Un accord monétaire relatif au maintien de l'euro a été passé entre l'Union européenne et la République Française qui continuera à appliquer à Saint-Barthélemy les actes juridiques et règles de l'Union européenne nécessaires au fonctionnement de l'Union économique et monétaire afin notamment d'assurer l'unicité de la politique monétaire de l'Eurosystème, d'égaliser les conditions de concurrence entre les établissements financiers situés dans la zone euro et de prévenir la fraude et la contrefaçon des moyens de paiement ainsi que le blanchiment des capitaux.

DÉMOGRAPHIE

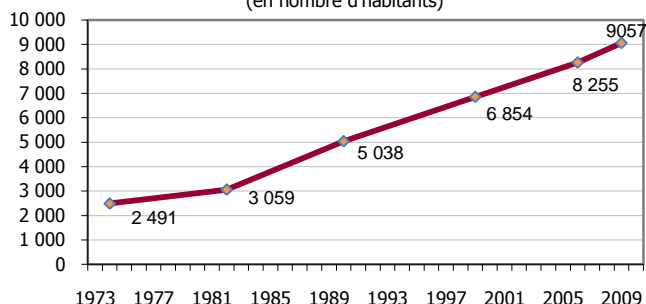
Une population aux composantes variées

En 2009, la population de Saint-Barthélemy comptait 9 057 habitants, contre 6 854 en 1999. Son rythme annuel de croissance démographique s'établit à 2,8 % sur la période, un taux très inférieur au rythme élevé des années 1980 (+6,4 %).

La population est relativement âgée : 21 % a moins de 20 ans contre 31 % à la Guadeloupe et 36 % à Saint-Martin. Les plus de 60 ans représentent 12,8 % de la population. La communauté étrangère concentre 13 % de la population totale (contre 32 % à Saint-Martin) et provient essentiellement du continent européen.

Entre 2003 et 2008, 1 825 personnes se sont installées à Saint-Barthélemy. Parmi elles, 1 071 personnes viennent de France Métropolitaine.

La population de Saint-Barthélemy depuis 1974
(en nombre d'habitants)

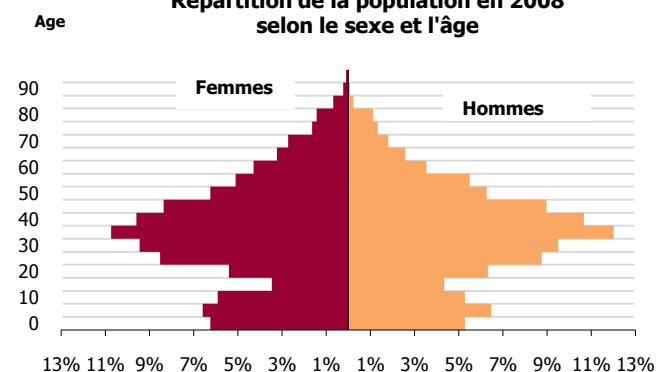


Source : INSEE

Population au 1er janvier 2009	9 057
Part des moins de 20 ans (2008, %)	21,8
Part des 20 – 59 ans (2008, %)	65,8
Part des plus de 60 ans (2008, %)	12,4
Densité de la population (2008, hab/km ²)	413
Taux de croissance annuel moyen (1999-2009, %)	2,8
Taux de natalité (2008, ‰)	12,4
Taux de mortalité (2008, ‰)	4,3

Source : INSEE

Répartition de la population en 2008 selon le sexe et l'âge



Source : INSEE

PANORAMA DE L'ÉCONOMIE

Un niveau de développement économique avancé

Les estimations du PIB réalisées en 2005 dans le cadre de CEROM, qui réunit, l'INSEE, l'IEDOM et l'AFD, l'évaluent à 179 M€ en 1999, soit près de 26 000 € par habitant, niveau supérieur de 10 % à la moyenne métropolitaine à cette date.

Sur les 4 539 entreprises recensées en 2010 par la Chambre économique multi-professionnelle, 31 % exerçaient une activité de services marchands, 16,8 % de commerce et 16,1 % de BTP ; le secteur de l'hôtellerie et de la restauration ne représentait que 5,2 % des entreprises. 59 % sont des sociétés et 33,6 % des artisans et des commerçants.

La production de son énergie électrique est presque exclusivement d'origine fossile, ce qui rend Saint-Barthélemy fortement dépendant de l'extérieur. En raison du développement économique et surtout de la croissance démographique, la consommation d'électricité n'a cessé de croître au cours de la période récente : +58,7 % entre 2001 et 2010. Par ailleurs, Saint-Barthélemy, île aride, dispose pour ses besoins d'alimentation en eau potable de trois unités de dessalement d'eau de mer par distillation et d'une unité de production utilisant le procédé d'osmose inverse, plus récent et performant.

La collectivité, du fait de sa solidité financière et de son absence d'endettement, dispose de marges de manœuvre appréciables : la programmation de la commande publique permet de soutenir l'activité de l'île.

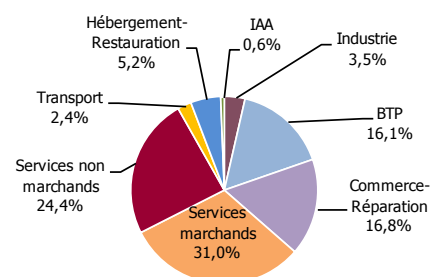
Principaux indicateurs économiques

	Saint-Barthélemy
PIB (Mds €)	0,179 (1999 ¹)
PIB / habitant (€)	26 000 (1999 ¹)
Taux de chômage (en %)	3,2 (2008)
Nombre de demandeurs d'emplois de cat. A (à fin déc. 2010)	201
Dépenses réelles totales de la Collectivité (2010, M€)	40,0
Recettes réelles totales de la Collectivité (2010, M€)	75,8

¹ Estimation CEROM,

Sources : INSEE, CEROM, Douanes, Trésorerie Générale de la Guadeloupe

Répartition des entreprises par secteur d'activité



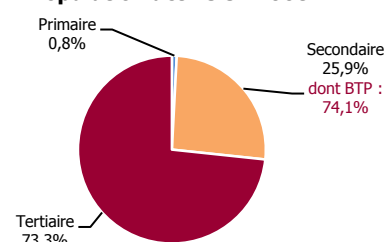
Source : Chambre Economique Multiprofessionnelle

Emploi : le tertiaire prédomine

Saint-Barthélemy se distingue par un très faible taux de chômage (3,2 % en 2008) et un taux d'activité élevé (83,4 %, contre 68,3 % pour la Guadeloupe et 69,7 % pour la France métropolitaine).

Le secteur tertiaire concentre 73,3 % des actifs occupés. Le poids des emplois dans les services aux particuliers et les commerces s'explique par la prédominance de l'activité touristique dans l'économie. Le secteur secondaire représente pour sa part 25,9 % des emplois (dont 74,1 % pour le BTP). Le secteur primaire (0,8 % des emplois) est très peu développé en raison, notamment, de l'aridité des sols liée à une très faible pluviométrie.

Population active en 2008

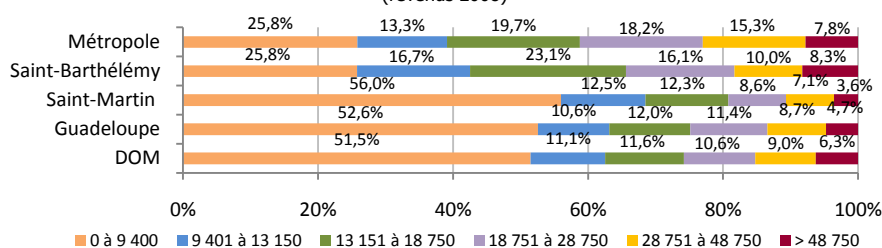


Source : INSEE. RP 2008

Des revenus significativement supérieurs à ceux des autres DOM

La répartition par tranche de revenus des foyers est significativement différente de celle relevée dans les DOM et est comparable à celle de la Métropole. Comparativement aux autres DOM, l'île compte sensiblement moins de foyers fiscaux déclarants de faibles revenus et davantage de contribuables situés dans la dernière tranche (revenus supérieurs à 48 750 euros).

Répartition du nombre de foyers fiscaux par tranches de revenu fiscal de référence (revenus 2008)

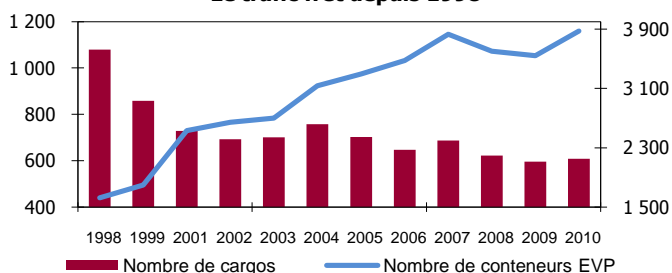


Source : Direction générale des impôts

Des importations essentiellement maritimes

Les marchandises importées proviennent essentiellement des Etats-Unis et de la métropole par bateau et arrivent au port de Gustavia. Les flux en provenance de métropole transitent au préalable par le Port Autonome de Guadeloupe où les marchandises sont transbordées. Depuis 1998, le nombre de cargos à destination de Saint-Barthélemy enregistre une baisse régulière qui s'explique par le développement de la conteneurisation et, sur la période 2007-2009, par la contraction sensible du commerce international dans un contexte de crise économique.

Le trafic fret depuis 1998



Source : Port de Gustavia

Indicateurs sectoriels

	2010	Evolution 10/05		2010	Evolution 10/05
Nombre d'hôtels	32	-13,5%	Nombre de croisiéristes	37 885	-30,6%
Nombre de chambres d'hôtels	563	-10,1%	Passagers à l'aéroport	141 137	-11,3%
Nombre de villas en location saisonnière	450 (2009)	nd	Demande de permis de construire	274	20,7%
Passagers arrivés par ferries	66 988	-1,2%	Permis de construire délivrés	218	48,3%
Passagers arrivés par yachts	35 142	7,7%	Consommation de ciment	14 810	82,7%

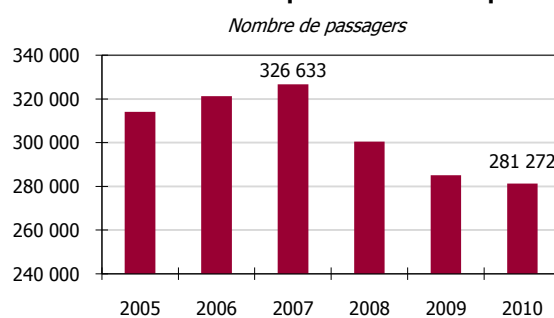
Sources : Association des hôteliers, Port de Gustavia, Aéroport Gustave III, Ciments Antillais, Collectivité de Saint-Barthélemy

Le tourisme haut de gamme moteur de l'économie

Avec 35,5 % de l'effectif salarié total en 2010, le tourisme représente la première activité économique. L'économie de l'île est fondée sur un tourisme résidentiel et de haut de gamme en villas de location ou hôtels. Le marché de prédilection de Saint-Barthélemy reste les Etats-Unis, en partie grâce à la proximité de la destination et à la densité des liaisons aériennes entre ce pays et l'aéroport Princess Juliana de Sint-Maarten.

L'offre d'hébergement est constituée d'environ 70 % de villas et de 30 % d'hôtels. Le Comité du tourisme de Saint-Barthélemy estimait à 450 le nombre de villas proposées à la location saisonnière en 2009. Le montant total de la taxe de séjour perçu par la Collectivité s'établit à 1,5 million d'euros en 2010, en progression depuis sa mise en place au 1^{er} janvier 2008 (+5,6 % en 2009 et +4,7 % en 2010).

Evolution de la fréquentation touristique



Sources : Aéroport Gustave III, Port de Gustavia

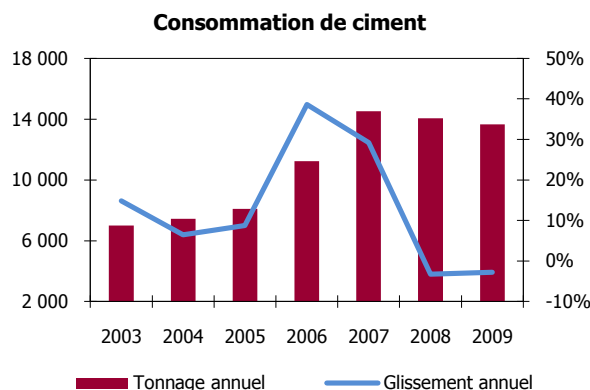
La crise économique et financière affectant les Etats-Unis en 2007 a entraîné une contraction sensible de la fréquentation touristique de l'île et de la durée de séjour dès 2008. En 2010, 281 272 visiteurs ont été accueillis sur l'île (-14 % par rapport à 2007), soit le plus faible niveau de ces six dernières années.

Le BTP : un secteur moteur dépendant de la commande publique

Le secteur du bâtiment et des travaux publics est l'autre activité clef de l'économie de Saint-Barthélemy. Il concentre 17,1 % des effectifs salariés recensés par l'ASSEDIC en 2010 et représente le deuxième secteur pourvoyeur d'emploi après celui de l'hôtellerie-restauration. Les établissements du secteur du BTP se caractérisent par leurs très petites tailles : 81 % d'entre eux ne comportent pas de salarié.

L'activité du BTP a été favorablement orientée jusqu'en 2007, bénéficiant de la hausse des besoins en matière d'infrastructures et d'habitat engendrée par le développement économique de l'île.

Depuis 2008, l'activité du secteur confronté à la crise économique a ralenti. La consommation de ciment a diminué en 2008 (-3,2 %) et 2009 (-2,3 %). Le nombre de permis de construire délivrés enregistre une baisse de 14,4 % en 2009, affectée par le repli du marché des logements neufs (-24,8 %). Un regain de dynamisme est observé en 2010, en lien avec le niveau élevé de la commande publique. La plupart des indicateurs relatifs à l'activité du secteur sont en hausse, cependant le taux de change a continué de peser sur le marché de l'immobilier toujours délaissé par la clientèle américaine depuis fin 2008.



Source : Ciments Antillais

DONNEES FINANCIERES

Au 31 décembre 2010, l'activité bancaire et financière de Saint-Barthélemy s'organise autour de 6 établissements de crédit répartis en deux catégories : les banques affiliées à l'Association française des banques (4 établissements) et les banques mutualistes et coopératives (2 établissements). Ces établissements totalisent 9 guichets bancaires et emploient 47 agents. Le taux d'équipement qui s'établit à un guichet pour 1 003 habitants est nettement supérieur à celui observé à Saint-Martin (un guichet pour 2 933 habitants) et à la Guadeloupe (un guichet pour 2 649 habitants).

Le nombre d'automates bancaires installés dans la collectivité s'établit à 10 et est inchangé depuis 4 ans. Le taux d'équipement de la clientèle ressort légèrement en repli pour la troisième année consécutive, passant de 885 à 902 habitants par guichet sur un an.

Dans un contexte économique mieux orienté, l'activité bancaire s'est révélée favorable. Portée par la demande des ménages, l'encours des crédits augmente (+9,1 % en 2010 contre +6,4 % un an plus tôt, et +12,9 % en moyenne sur les cinq dernières années). Cette accélération provient essentiellement d'une hausse des crédits à l'habitat (+14,7%) après une faible augmentation en 2009 (+3,7 %) tandis que les crédits à la consommation renouent avec la croissance (+35,6 % contre -10 % en 2009). En revanche, illustrant la persistance des difficultés rencontrées par les entreprises, les crédits d'investissement affichent un recul (-3,8 %) après deux années consécutives de hausse.

Entreprises		Ménages	
Coût du crédit aux entreprises (Guadeloupe et Iles du Nord, jan. 2010)		Nombre d'habitants par guichet bancaire	1003
<i>Taux moyen pondéré global</i>	5,19 %	Nombre d'habitants par guichet automatique	902
<i>Court terme</i>	6,76 %	Nombre de comptes bancaires par habitant	3,2
<i>Moyen et long terme</i>	4,18 %		
Encours de crédits bancaires	51,8 M€	Encours de crédits bancaires	123,3 M€
<i>crédits d'exploitation</i>	-25,8 %	<i>crédits à la consommation</i>	+35,6 %
<i>crédits d'investissement</i>	-3,7 %	<i>crédits à l'habitat</i>	+18,4 %
<i>crédits immobiliers</i>	-20,1 %		
Actifs financiers	109,1 M€	Actifs financiers	288,7 M€
<i>dépôts à vue</i>	-7,9 %	<i>dépôts à vue</i>	+38,5 %
<i>épargne liquide ou à court terme</i>	+1,4 %	<i>épargne liquide ou à court terme</i>	+11,4 %

Source : IEDOM au 31/12/2010 ; les évolutions sont annuelles

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Directeur de la publication : N. de SEZE - Responsable de rédaction : C. APANON

Editeur et imprimeur : IEDOM

Achévé d'imprimer : Janvier 2012 – Dépôt légal : Janvier 2012 – ISSN 1952-9619